

EURL A4 RECYCLAGE
au capital de 8 000 euros
Siège social : 1250 Chemin des Paluds
13 670 SAINT-ANDIOL
478 272 495 RCS TARASCON

**PROCES-VERBAL DES DECISIONS EXTRAORDINAIRES DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 01/09/2025**

Le premier septembre deux mille vingt-cinq à quinze heures, le gérant, associé unique,
M. DI MERCURIO Eric a pris les décisions suivantes :

N° 1 RESOLUTION

Le gérant décide de transférer le siège social du 1250 CHEMIN DES PALUDS 13670
SAINT-ANDIOL au 521 avenue Pierre Augier, bâtiment A1,84120 Pertuis à compter de
ce jour.

En conséquence, l'article 4 des statuts ont été modifiés comme suit :

ARTICLE 4 – SIEGE SOCIAL

Le siège social est fixé : 521 avenue Pierre Augier, bâtiment A1,84120 Pertuis. Il pourra
être transféré en tout autre endroit du même département ou d'un département limitrophe
par simple décision de la gérance, sous réserve de ratification par la prochaine assemblée
générale, et en tout autre lieu suivant décision extraordinaire des associés.

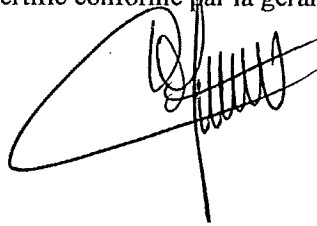
N°2 RESOLUTION

M. DI MERCURIO Eric donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités nécessaires.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à seize heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal de décision qui a été signé par l'associé unique.

DI MERCURIO Eric
Certifié conforme par la gérance

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'D' followed by a series of loops and a long horizontal stroke.